

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2014

Mme Antoinette de Weck, Directrice des Ecoles, résume le rapport ci-après:

*"En séance du 1<sup>er</sup> octobre 2013, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n<sup>o</sup> 100 de M. J.-F. Python et de 39 cosignataires lui demandant d'étudier les horaires scolaires.*

Réponse du Conseil communal

I. Objet du postulat

*Par ce postulat, les signataires demandent au Conseil communal d'étudier les horaires scolaires, afin d'améliorer et de diminuer les temps d'attente pour les élèves des écoles primaires. L'objectif est de réduire au maximum les temps d'attente liés à l'arrivée des transports en commun et le début des cours de même qu'entre la fin des cours et le départ des transports en commun, à l'accueil, avant et après le 'Mittagstisch', aux devoirs surveillés, aux alternances etc. Il n'est pas possible de laisser les enfants de 4-5 ans plus de 10-15 minutes seuls sans surveillance en ville.*

II. Considérations générales

1. *L'horaire scolaire a été établi avec les inspecteurs scolaires. La Direction des écoles de la Ville (ci-après: DEV) a ainsi décidé que tous les enfants, tant ceux qui fréquentent l'école infantine (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Harnos) que ceux de l'école primaire (3<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> Harnos) commenceront et termineront l'école à la même heure pour faciliter aux parents l'organisation des trajets scolaires. L'horaire scolaire est le suivant:*

*Le matin: 7h55 – 11h35*

*L'après-midi: 13h45 – 15h30*

2. *Même si ce postulat est rédigé de façon générale, le problème de la coordination entre les horaires scolaires et ceux des transports publics ne se pose que pour les enfants de Bourguillon, seul quartier desservi par les bus TPF régionaux, et non urbains. La cadence des bus régionaux est de deux passages horaires. De Bourguillon à l'arrêt Tilleul, le bus passe chaque heure aux minutes 14 et 44. Il arrive à l'arrêt Tilleul à 7h21. Le retour se fait aux minutes 30 ou 35 et 00.*
3. *Depuis son développement, le quartier de Bourguillon bénéficie du service d'un bus scolaire. Le bus scolaire accueille les enfants de l'école infantine (1 et 2 H) et des enfants des deux premières années primaires (3 et 4 H). Après avoir pris en charge les enfants de Bourguillon, à 7h15 et 7h20, le bus se rend tout d'abord à l'école de l'Auge où descendent les enfants fréquentant cette école. Y montent les enfants se rendant à l'école de la Neuveville. A l'arrêt à la Neuveville, montent dans le bus les enfants qui se rendent à l'école de l'Auge. Ils y arrivent à 7h40. La durée du trajet complet est de 25 minutes.*
4. *Si l'horaire scolaire général était appliqué aux écoles de l'Auge et de la Neuveville, les enfants des 3 à 6 P (4 à u H) terminant l'école le matin à 11h35 ne pourraient pas prendre le bus régional de 11h35 mais devraient attendre celui de 12h00. Ils arriveraient à Bourguillon à 12h09 pour reprendre le bus à 13h14. Ils n'auraient donc qu'une heure de pause. La DEV a alors décidé d'avancer le début de l'école à 7h45 ce qui assure la fin de l'école à 11h25. Les enfants peuvent donc prendre le bus régional à 11h35.*

### III. Remarques particulières

Par lettre du 3 mars 2013, l'Association du quartier de Bourguillon a proposé à la DEV de décaler les horaires scolaires de l'école de l'Auge et de la Neuveville, à savoir: 8h00 – 11h25 / 13h30 – 15h30. Cet horaire diminue le temps de classe du matin d'un quart d'heure qui est rajouté à celui de l'après-midi. Cette solution aurait l'avantage de faire lever les enfants plus tard le matin et de permettre aux plus grands de prendre le bus non pas de 7h16 mais de 7h46.

Malgré ses points positifs, cette solution n'est pas applicable pour les raisons suivantes:

1. Les unités d'enseignement ont toute la même durée qui a été fixée par la DICS, en accord avec Harmos, à 50 minutes. Le système recommandé est de 4 unités le matin et 2 l'après-midi. La proposition de l'Association aurait pour résultat 3,8 unités le matin et 2,2 l'après-midi. Vu l'organisation de l'enseignement durant ces unités, la DICS ne pourrait pas l'accepter.
2. Le début de l'école à 13h30 obligerait les enfants à prendre le bus TPF à 13h14. Ils arriveraient à l'arrêt du Tilleul au plus tôt à 13h21 et n'auraient que quelques minutes pour se rendre à l'école. Des retards éventuels susciteraient inévitablement des tensions.
3. Actuellement, le chauffeur de bus commence sa course à l'Auge à 11h30 et la termine à Bourguillon à 11h55. Il repart l'après-midi à 13h15. Selon la proposition, il partirait à 11h25 et arriverait à Bourguillon à 11h50. Pour être à 13h25 à l'Auge, il devrait partir de Bourguillon à 13h00. Il n'aurait plus qu'une pause d'une heure 10. Légalement, sa pause doit être de  $\frac{3}{4}$  h. A cause de la charge de trafic à ces heures, il n'est pas exclu qu'il ne puisse pas respecter la durée légale de la pause, ce qui l'empêcherait de reprendre le volant.
4. Enfin, le bus scolaire transporte les enfants de l'Auge et de la Neuville à la patinoire et à la piscine. Ces cours s'inscrivent dans un horaire qui se calque sur l'horaire bloc 4 + 2. Un décalage, ne serait-ce que de 10 minutes, mettrait en grande difficulté la gestion des horaires des installations sportives. Il en résulterait des pertes d'unités, ce que la Ville ne peut se permettre vu son manque d'infrastructures sportives.
5. S'agissant des temps d'attente de plus de 10 minutes par des enfants de 4 à 5 ans laissés sans surveillance et évoqués par l'Association, il faut relever qu'une fois de plus ce problème ne concerne que les enfants qui bénéficient du bus scolaire. Les enfants venant de Bourguillon arrivent à l'Auge à 7h25. Les enseignants les prennent en charge 10 minutes avant la sonnerie, soit à 7h35. Ils sont donc laissés seuls pendant au maximum 10 minutes mais souvent bien moins à cause des retards dus à la circulation. Demander au bus de les amener plus tard empêcherait ce dernier de desservir l'école de la Neuville et de ramener à l'Auge les enfants du quartier de la Neuville. La suppression de cette course entre ces deux quartiers ne serait pas acceptée par ses habitants.

En conclusion, il faut reconnaître que l'établissement d'un horaire tient parfois de la quadrature du cercle et qu'il ne pourra jamais faire que des heureux. Les contraintes exposées ci-dessus démontrent qu'il n'est pas possible de trouver une autre solution que celle appliquée."